

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 39194

présenté par

M. Belhaddad, Mme Zannier, Mme Rauch, Mme Sylla, M. Cabaré, Mme Calvez,
M. Cédric Roussel, M. Testé, Mme Rossi, M. Claireaux, M. Mazars, M. Simian et M. Pellois

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.